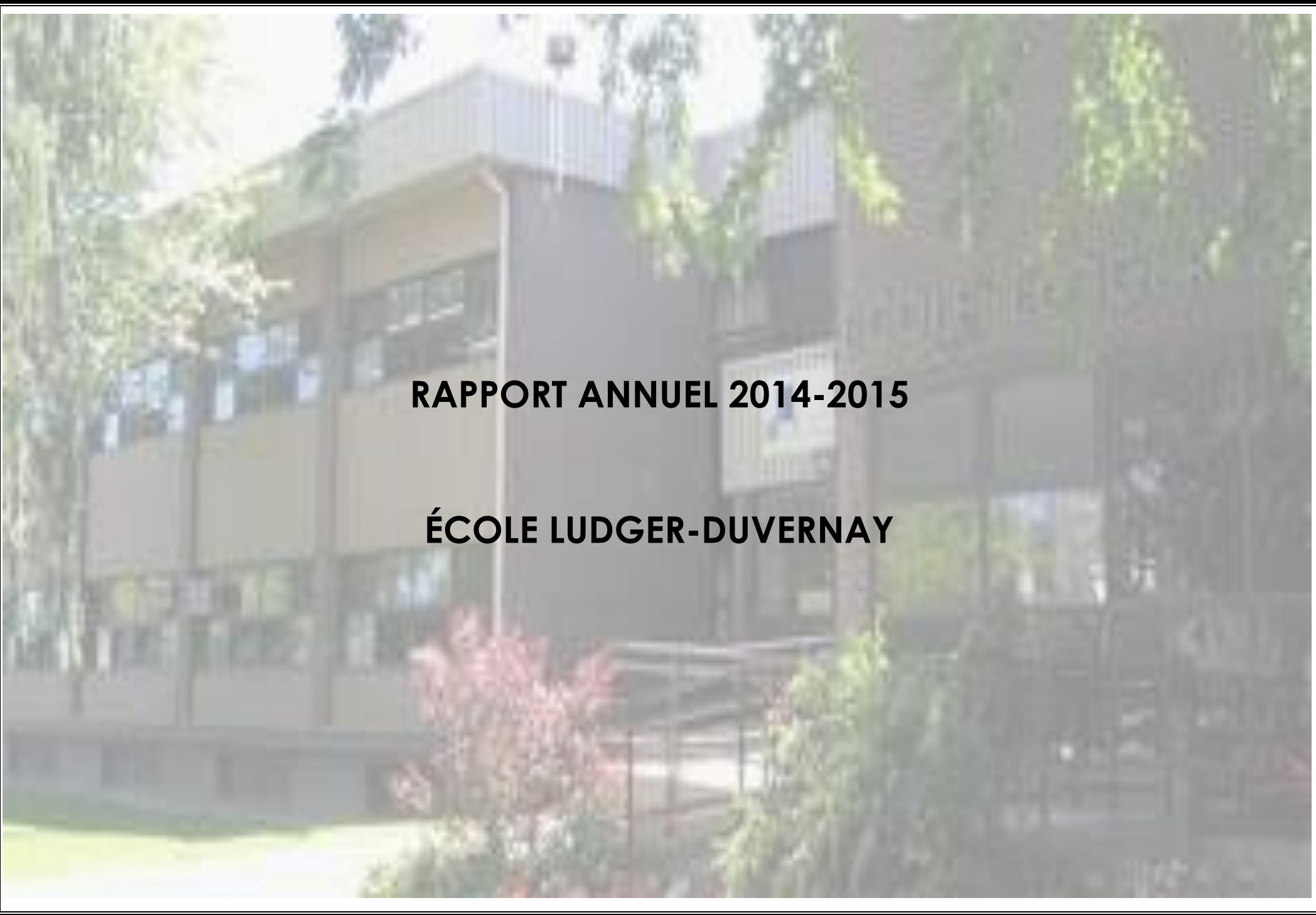


The background image is a photograph of a modern, multi-story school building with large windows and a flat roof. The building is surrounded by green trees and shrubs. The text is overlaid on the center of the image.

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Directrice : Hélène LaRoche

Date : 30 juin 2015

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, chaque directeur rédige un rapport annuel qui permet de faire connaître aux parents et aux résidents du milieu, son établissement scolaire avec ses objectifs et ses réalisations. Selon le modèle fourni par la direction générale de notre commission scolaire, voici, dans les pages subséquentes, le rapport annuel pour l'année scolaire 2014-2015 de l'école Ludger-Duvernay.

Présentation de l'établissement

L'école Ludger-Duvernay, située en milieu rural, dessert deux municipalités : Verchères et Calixa-Lavallée. L'école Ludger-Duvernay assume tout le bassin d'élèves de ces deux localités. Verchères compte donc une seule école secteur. La majorité du personnel enseignant, de soutien et du service de garde (90 %) demeure à Verchères. C'est un milieu où se côtoient familles à revenus élevés, familles défavorisées, à faibles revenus ou monoparentales. La communauté est très impliquée dans la vie des élèves. Elle offre des services de loisirs, une bibliothèque municipale-scolaire et les parents bénévoles sont très présents dans la vie de l'école.

La clientèle

En 2014-2015, l'école Ludger-Duvernay a offert des services à 538 élèves répartis en 25 groupes du préscolaire jusqu'à la fin du 3^e cycle (quatre classes de préscolaire, quatre classes de 1^{re}, une classe multi degré de 1^{re} et 2^e année, trois classes de 2^e, trois classes de 3^e, une classe multi degré de 3^e et 4^e année, trois classes de 4^e et trois classes de 5^e et 6^e).

Le personnel enseignant et les services complémentaires :

L'équipe enseignante était formée de 25 enseignants titulaires. Six enseignants spécialistes : deux en éducation physique et à la santé, deux en musique et deux en anglais sont venus combler la tâche éducative. Le personnel enseignant est soutenu dans sa mission éducative par une équipe de professionnels : une psychologue (deux jours), une psychoéducatrice (2.5 jours), une orthophoniste (1,75 jour), une éducatrice spécialisée (31 heures d'août à janvier et 35 heures de janvier à juin), une infirmière (un jour par le CLSC). Des PEH ont été engagées à raison de deux postes de 25 heures pour accompagner deux élèves EHDAA. De plus, trois orthopédagogues se répartissaient le travail d'accompagnement des élèves en difficulté et quatre stagiaires ont été impliquées dans notre école au cours de l'année.

Le service de garde, le service aux dîneurs et le personnel administratif :

Le service de garde a reçu 395 élèves dont 125 occasionnels. Les élèves sont encadrés par une technicienne, une éducatrice classe principale, 15 éducatrices assurant un service de qualité. Le service aux dîneurs, qui est un service mi bonifié, a reçu quant à lui 150 enfants qui ont été accompagnés par 6 surveillantes de dîner. L'établissement d'enseignement est géré par une directrice et une directrice adjointe. Elles sont soutenues par une secrétaire ainsi qu'une agente de bureau qui vient donner un coup de main à raison de 15 heures par semaine. Deux concierges s'ajoutent à l'ensemble du personnel en plus d'un service de cafétéria.

La vie étudiante et la vie parascolaire

Le programme *Écoles en forme et en santé* a été mis sur pied à l'automne 2014. Le projet d'*Écoles en forme et en santé*, il a été piloté par l'une des spécialistes d'éducation physique et à la santé affectée ainsi que par Daniel Larose, concierge de l'établissement. Notre équipe de volleyball, *Les Titans*, s'est particulièrement démarquée cette année en remportant une 4^e et 9^e place pour le *Championnat provincial*, la médaille d'argent au *Championnat régional*, la médaille d'or au *Championnat de la ligue* et la médaille d'argent au *Tournoi des champions*.

Le code de vie avec des activités récompenses et le système de retenues hebdomadaires ont été reconduits.

Les parents de l'O.P.P. ont été très impliqués et se sont joints à l'équipe-école pour quelques activités.

Plusieurs activités diversifiées furent vécues encore cette année :

- ❖ Atelier à l'école : Artiste peintre
- ❖ Atelier à l'école : Archéophone
- ❖ Atelier à l'école : Zoomobile – Les cinq sens sensationnels
- ❖ Atelier à l'école : Monsieur Reptile
- ❖ Ateliers de sciences à l'école : Prof Dino – La glace sèche, Le cycle de l'eau et Les animaux vivants
- ❖ Ateliers de science à l'école : Croque science – L'univers fascinant des bestioles
- ❖ Présentation de spectacles de musique devant les parents
- ❖ Spectacle de percussion pour la rentrée
- ❖ Présentation du spectacle de GLEE club
- ❖ Visite de l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 5^e année
- ❖ Activité d'accueil à l'école secondaire Le Carrefour pour les élèves de 6^e année.
- ❖ Planétarium Rio Tinto Alcan
- ❖ École de cirque de Verdun
- ❖ Centre sportif du Cégep Édouard-Montpetit (animation sportive)
- ❖ Arbraska
- ❖ Musée Grévin
- ❖ Électrium
- ❖ Village Québécois d'Antan de Drummondville
- ❖ Colonie Ste-Jeanne d'Arc
- ❖ Lieu historique national du Fort-Lennox
- ❖ Exporail à St-Constant
- ❖ Centre sportif du Parc olympique
- ❖ Théâtre de la ville et galerie d'art Plein Sud
- ❖ Vidéoconférence avec l'Astrolab du Mont-Mégantic

- ❖ Collation des finissants (collation, journal et diplôme)
- ❖ Danse de l'Halloween
- ❖ Chasse aux œufs
- ❖ Déjeuner de Noël
- ❖ Activités de Noël
- ❖ Marche 1-2-3
- ❖ Quatre remises de certificats Méritas
- ❖ Défi des pairs
- ❖ La Foire de la fin d'année
- ❖ Projet théâtre
- ❖ Semaine des services de garde
- ❖ Accueil des nouveaux élèves du préscolaire
- ❖ Semaine de la persévérance scolaire
- ❖ Partenariat avec la Maison des Jeunes
- ❖ Partenariat avec la Maison des Enfants de Varennes
- ❖ Voyage à Toronto
- ❖ Journée carrière

De plus, au mois de mai, tous les élèves ont participé au *Défi Pierre Lavoie* en cumulant des cubes énergie. La bonne humeur et l'implication de chacun ont contribué à faire de cet événement un vif succès.

Cette année, le comité intimidation a revu l'application du protocole du plan de lutte contre la violence et l'intimidation en veillant qu'il soit mis en place autant à l'école qu'au service de garde. Toutes les instances ont participé à la réflexion. Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative ont également été mis à jour par le comité pédagogique et la nomenclature des moyens pour mener nos élèves vers la réussite éducative.

Tous ces documents ont été mis à jour et sont disponibles sur le site web de l'école à l'adresse suivante : <http://ludgerduvernay.csp.qc.ca/>

Décisions budgétaires

L'école termine son année en équilibre budgétaire. Les décisions prises tout au long de l'année atteignent les objectifs fixés. Les allocations données par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été utilisées à bon escient et selon les règles d'attribution. Voici quelques exemples de décisions budgétaires prises en lien avec la mission éducative :

- ❖ Achat de volumes pour enrichir notre bibliothèque collective
- ❖ Achat de dictionnaires et grammaires répondant aux besoins de tous les cycles
- ❖ Achat de matériel sensoriel

- ❖ Budget informatique : Tous les titulaires sont maintenant équipés d'un projecteur interactif, achat de portables, postes fixes, bornes sans fil et tout autre matériel complémentaire
- ❖ Achat de matériel didactique numérique
- ❖ Libération des enseignants pour la révision des plans d'interventions et pour la formation sur la nouvelle progression des apprentissages

Projet éducatif, plan de réussite et convention de gestion et de réussite

En vertu de l'article 209.2, chaque établissement d'enseignement de chaque commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite avec cette dernière. Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les cinq buts fixés par la ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables en lien, d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part, avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement. Durant l'année scolaire, en se référant au plan stratégique du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et à celui de notre Commission scolaire ainsi qu'à la convention de partenariat, la convention de gestion et de réussite de Ludger-Duvernay a été actualisée en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite.

OBJECTIF DU PLAN DE RÉUSSITE

Mission : Qualifier

ORIENTATION 1 : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.

Objectif 1.1 D'ici juin 2015, augmenter la proportion d'élèves ayant développé la compétence « Organiser son travail ».	Cible Augmenter de 1 % le nombre des élèves qui maîtrisent cette compétence à la fin de chacune des années du 3^e cycle.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	
Moyens mis en place • Planification et application progressive de stratégies développant la compétence dans une perspective d'initiation au préscolaire et au 1^{er} cycle, d'utilisation au 2^e cycle et de consolidation au 3^e cycle, cela à l'aide de grilles d'autoévaluation et d'évaluation pour chaque cycle (préscolaire-1^{er}, 2^e, 3^e cycle).	

Résultats obtenus Le document de consignation n'ayant pas été créé, nous n'avons pas accès aux données globales, mais chaque élève a été évalué pour cette compétence.	Recommandations et ajustements proposés L'équipe devra se pencher sur la production d'un modèle d'évaluation respectant les perspectives d'initiation, d'utilisation et de consolidation de la compétence.
---	---

Objectif 1.2 D'ici juin 2015, tenir une activité en lien avec la diplomation.	Cible En 2015, tenir une activité
Lien avec le projet éducatif L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	
Moyens mis en place - Journée carrière et profession avec la participation des parents, du préscolaire à la 6^e année. - Discussions et retours en classe avec les élèves sur l'appréciation de la journée carrières et professions. - Activités carrière et profession	
Résultats obtenus La journée carrière a eu lieu le 21 mai 2015. Une vingtaine de parents ont présenté leur métier vairé à l'ensemble des élèves de l'école. Chaque élève a pu participer à trois ateliers. Le comité culturel à organiser l'évènement qui fut un grand succès.	Recommandations et ajustements proposés - Activité <i>Journée carrière</i> à maintenir, mais revoir la fréquence avec l'équipe. - Nous prévoyons une <i>expo arts</i> en 15-16 - S'assurer de transmettre les dates de l'évènement d'avance au service de garde.

Mission : Instruire

ORIENTATION 2 : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la qualité et à la maîtrise de la langue française.

But 2 : L'amélioration et la maîtrise de la langue française

Objectif 2.1			Cible																													
D'ici juin 2015, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles.			Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles, par sexe.																													
Lien avec le projet éducatif																																
L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.																																
Moyens mis en place																																
- Planification de l'enseignement et des évaluations conformes aux attentes de la progression des apprentissages. - Lectures quotidiennes et activités de lecture développant l'autonomie (ex : Les 5 au quotidien, projets de lecture, lecture à la maison...). - Exercices de conscience phonologique (exemple : Petit mot j'entends tes sons, Raconte-moi les sons...). - Suivi annuel par la bibliothécaire, enrichissement de la bibliothèque scolaire et soutien pour projets spéciaux. - Modélisation et enseignement de stratégies de lecture. - Activités de lecture au service de garde																																
Résultats obtenus			Recommandations et ajustements proposés																													
<table><tr><th rowspan="3"></th><th colspan="4">LECTURE</th></tr><tr><th colspan="2">2013-2014</th><th colspan="2">2014-2015</th></tr><tr><th>Filles</th><th>Garçons</th><th>Filles</th><th>Garçons</th></tr><tr><td>1^{er} cycle</td><td>78.9 %</td><td>82.1 %</td><td>83.4 %</td><td>82.5 %</td></tr><tr><td>2^e cycle</td><td>76.6 %</td><td>71.5 %</td><td>78.4 %</td><td>77.6 %</td></tr><tr><td>3^e cycle</td><td>78.8 %</td><td>70.1 %</td><td>79.8 %</td><td>70.2 %</td></tr></table> Filles : 1^{er} cycle : Augmentation de 4.5 % 2^e cycle : Augmentation de 1.8 % 3^e cycle : Diminution de 1 % Garçons : 1^{er} cycle : Augmentation de 0.4 % 2^e cycle : Augmentation de 6.1 % 3^e cycle : Augmentation de 0.1 %				LECTURE				2013-2014		2014-2015		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1 ^{er} cycle	78.9 %	82.1 %	83.4 %	82.5 %	2 ^e cycle	76.6 %	71.5 %	78.4 %	77.6 %	3 ^e cycle	78.8 %	70.1 %	79.8 %	70.2 %	- Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en lecture a été atteint chez l'ensemble des filles et de façon plus significative au 1^{er} cycle. Chez les garçons, l'objectif a été atteint au 2^e et 3^e cycle. - Amélioration significative des résultats chez les garçons au 2^e cycle. - Poursuivre les moyens mis en place. - Développer une routine de lecture à la maison. - Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation. - D'avantage d'accompagnement des orthopédoques en classe pour s'assurer du transfert des stratégies de lecture travaillées avec les élèves à risque ou en difficulté. - Investir dans l'achat de livres dans les classes. - Mise en place du programme La Roue en 1^{re} année. - Poursuivre les différentes activités de réinvestissement en lecture au service de garde.	
	LECTURE																															
	2013-2014			2014-2015																												
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																												
1 ^{er} cycle	78.9 %	82.1 %	83.4 %	82.5 %																												
2 ^e cycle	76.6 %	71.5 %	78.4 %	77.6 %																												
3 ^e cycle	78.8 %	70.1 %	79.8 %	70.2 %																												

Objectif 2.2 D'ici juin 2015, augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles.	Cible Augmenter de 1 % le résultat final des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles, par sexe.																												
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.																													
Moyens mis en place - Planification de l'enseignement et des évaluations conformes aux attentes de la progression des apprentissages. - Dictées variées de façon régulière. - Exercices de conscience phonologique (exemple : les orthographes approchées). - Utilisation d'outils variés reliés à la grammaire et l'orthographe lexicale (ex: Grammaire 3D, le petit Ludger, dictionnaires spécialisés...).																													
Résultats obtenus <table><tr><th rowspan="3"></th><th colspan="4">ÉCRITURE</th></tr><tr><th colspan="2">2013-2014</th><th colspan="2">2014-2015</th></tr><tr><th>Filles</th><th>Garçons</th><th>Filles</th><th>Garçons</th></tr><tr><td>1^{er} cycle</td><td>79.3 %</td><td>81.2 %</td><td>81.1 %</td><td>79.7 %</td></tr><tr><td>2^e cycle</td><td>78 %</td><td>72.3 %</td><td>79.4 %</td><td>76.5 %</td></tr><tr><td>3^e cycle</td><td>81.4 %</td><td>72.1 %</td><td>85.7 %</td><td>74.1 %</td></tr></table> Filles : 1^{er} cycle : Augmentation de 1.8 % 2^e cycle : Augmentation de 1.4 % 3^e cycle : Augmentation de 4.3 % Garçons : 1^{er} cycle : Diminution de 1.5 % 2^e cycle : Augmentation de 4.2 % 3^e cycle : Augmentation de 2 %		ÉCRITURE				2013-2014		2014-2015		Filles	Garçons	Filles	Garçons	1^{er} cycle	79.3 %	81.2 %	81.1 %	79.7 %	2^e cycle	78 %	72.3 %	79.4 %	76.5 %	3^e cycle	81.4 %	72.1 %	85.7 %	74.1 %	Recommandations et ajustements proposés - Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final en écriture a été atteint chez l'ensemble des élèves sauf chez les garçons au premier cycle. L'augmentation a été particulièrement significative chez les garçons du 2^e cycle et chez les filles du 3^e cycle. - Poursuivre les moyens mis en place. - Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation - D'avantage d'accompagnement des orthopédaugues en classe pour s'assurer du transfert des stratégies d'écriture travaillées avec les élèves à risque ou en difficulté. - Développement du code de correction commun tout en l'arrimant au secondaire. - Poursuivre la mise en place des scénarios pour mieux écrire au premier cycle. - Instauration de l'enseignement unique de l'écriture cursive dès le préscolaire.
		ÉCRITURE																											
		2013-2014		2014-2015																									
	Filles	Garçons	Filles	Garçons																									
1^{er} cycle	79.3 %	81.2 %	81.1 %	79.7 %																									
2^e cycle	78 %	72.3 %	79.4 %	76.5 %																									
3^e cycle	81.4 %	72.1 %	85.7 %	74.1 %																									

Mission : Qualifier

ORIENTATION 3 : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Objectif 3	Cible						
D'ici juin 2015, augmenter de 1 % le résultat final en lecture des élèves ayant un plan d'intervention.	Augmenter de 1 % le résultat final des élèves ayant un plan d'intervention.						
Lien avec le projet éducatif							
L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.							
Moyens mis en place							
• Utilisation du nouveau modèle du plan d'intervention. • Utilisation du référentiel de la CSP en orthopédagogie avec liste établissant les critères de priorité. • Temps d'arrêt et comité d'aide pour effectuer le suivi des élèves prioritaires. • Utilisation efficiente maximale des budgets allocation EHDAA : ajout de service en éducation spécialisée 2014-2015. • Utilisation des outils technologiques pour les élèves en difficulté de lecture et/ou d'écriture.							
Résultats obtenus	Recommandations et ajustements proposés						
<table><tr><td></td><td>2013-2014</td><td>2014-2015</td></tr><tr><td></td><td>65.4</td><td>70.3</td></tr></table>		2013-2014	2014-2015		65.4	70.3	• Le nouveau modèle du plan d'intervention est plus concis et précis. • Poursuivre les moyens mis en place. Les temps d'arrêt s'avèrent efficaces pour établir les cas prioritaires. Cela nous permet aussi d'avoir une vue d'ensemble des besoins de la clientèle de l'école. • Les enseignants s'approprient les divers outils technologiques en lien avec les troubles d'apprentissage spécifiques. L'utilisation de certains programmes augmente la réussite des habiletés d'écriture des élèves en difficulté d'apprentissage et leur sentiment de sécurité face à la tâche. • L'ajout de service en éducation spécialisée est bénéfique pour notre milieu • À prévoir : maintenir l'implication accrue des parents auprès de leurs enfants en difficulté. • Revoir fréquemment durant l'année l'offre de service afin de s'assurer de répondre aux besoins prioritaires. • S'assurer de répondre aux besoins des élèves devant bénéficier d'outils technologiques.
	2013-2014	2014-2015					
	65.4	70.3					

Mission : Socialiser

ORIENTATION 4 : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif 4.1 Pour l'année 2014-2015, maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer de 2 les événements en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Cible Maintenir à zéro le nombre de plaintes et diminuer annuellement de 2 événements liés au plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.	
Moyens mis en place • Démarche de résolution de conflits avec les élèves. • Dès le mois d'août, les enseignants de l'année précédente font le suivi avec les enseignants de l'année actuelle au sujet du vécu social et des moyens mis en place pour maintenir le sentiment de sécurité des élèves. • Application du code de vie. • Ateliers (ex : Vers le Pacifique, Gang de choix, ateliers avec le policier communautaire, ateliers habiletés sociales). • Utilisation du protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence. • S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel • Harmonisation des codes de vie de l'école et du service de garde • Valorisation des comportements adéquats (ex : tableau d'honneur...)	
Résultats obtenus • Nous sommes à l'an un de la mise en place de notre nouvelle structure de suivi pour le PLVI. • En 2014-2015 : ➢ Aucune plainte ➢ Signalements : • 1^{er} cycle : 3 événements • 2^e cycle : 5 événements • 3^e cycle : 3 événements • Beaucoup d'événements se passent sur l'heure du dîner. • Il y a très peu de vol, de tagage ou d'acte physique	Recommandations et ajustements proposés • Poursuivre les moyens mis en place. • Poursuivre la transmission d'informations par les professionnels au titulaire en début d'année. • Poursuivre les démarches entreprises pour l'aménagement de la cour d'école et la structure d'encadrement des jeux sur la cour pour l'école et le service de garde. • Mise en place en 15-16 d'un programme d'ateliers préventifs par les professionnels. • Remise d'une trousse d'outils préventifs à chaque titulaire et au service de garde. • Offrir de la formation sur la résolution des conflits et sur l'intimidation aux éducatrices du SDG et aux surveillantes d'élèves. • Être plus vigilants quant aux comportements inadéquats. • Mettre en place un système de communication efficace entre les enseignants et les éducatrices du service de garde.

Objectif 4.2 Sensibiliser les élèves à une alimentation saine dans notre école. D'ici juin 2015, tenir deux activités visant à assurer aux élèves une saine alimentation.	Cible Nombre minimal de 2 activités par année pour l'ensemble des élèves.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.	
Moyens mis en place - Planification et concertation en équipe enseignants sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. - Planification et concertation en équipe éducatrices (SDG) sur les activités scolaires liées à la saine alimentation. (ex : dégustation, bricolage, jeux animés, jeux sportif...)	
Résultats obtenus Les activités liées à l'alimentation ont eu lieu.	Recommandations et ajustements proposés Poursuivre les moyens mis en place.

Objectif 4.3	Cible												
Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique.	Augmenter de 1 % le pourcentage d'élèves ayant réussi l'épreuve de la CSP												
Lien avec le projet éducatif													
Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique. D'ici juin 2015, améliorer ou maintenir le nombre d'élèves qui réussissent l'évaluation de la condition physique.													
Moyens mis en place • Planification, par l'équipe-école, d'activités encourageant un mode de vie saine et active. Par exemple, lors de rassemblements des activités récompenses, prévoir une activité physique. • Valorisation des élèves ayant le plus amélioré leur condition physique chaque année. • Défi des pairs ou autres projets équivalents • Test de la course continue pour les élèves en fin de cycle • Activités sportives intégrées à la planification hebdomadaire du service de garde • Volet sportif intégré aux activités pédagogiques du service de garde													
Résultats obtenus	Recommandations et ajustements proposés												
<table><tr><th></th><th>2013-2014</th><th>2014-2015</th></tr><tr><td>2^e année</td><td>85.4 %</td><td>100 %</td></tr><tr><td>4^e année</td><td>94.4 %</td><td>98.6 %</td></tr><tr><td>6^e année</td><td>76.2 %</td><td>98.3 %</td></tr></table>		2013-2014	2014-2015	2 ^e année	85.4 %	100 %	4 ^e année	94.4 %	98.6 %	6 ^e année	76.2 %	98.3 %	• Notre objectif d'augmenter de 1 % le résultat final de l'épreuve de la course continue a été largement atteint chez l'ensemble des élèves. • Maintenir les moyens mis en place. • Ajouter les moyens utilisés par le service de garde pour l'atteinte de cet objectif.
	2013-2014	2014-2015											
2 ^e année	85.4 %	100 %											
4 ^e année	94.4 %	98.6 %											
6 ^e année	76.2 %	98.3 %											

Conclusion

Le respect, la persévérance et l'ouverture ont servi de pierre angulaire pour porter nos actions tout au long de l'année. La révision de notre convention de gestion et de réussite éducative nous a permis de revoir les besoins de notre milieu, et ce, à court et à moyen terme.

Pour l'année scolaire 2015-2016, nous poursuivrons notre mission soit celle d'accompagner les enfants et le personnel dans la mission éducative.

Hélène LaRoche
Directrice

Bilan des activités du Conseil d'établissement

Voici le rapport annuel faisant état des activités du Conseil d'établissement, pendant l'année scolaire 2014-2015, rédigé par madame Geneviève Labelle, représentante des parents et présidente du conseil. Ce rapport se veut un résumé des travaux du CÉ.

Le Conseil d'établissement a siégé à 7 reprises lors de l'année scolaire 2014-2015. À cela s'ajoute en début d'année l'assemblée générale des parents où 3 représentants y ont été élus pour un mandat de deux ans et un autre pour un mandat d'un an. Ceux-ci ont été élus par une vingtaine de parents présents.

Le CÉ est constitué de 13 membres : six parents, quatre enseignants, un membre du personnel de soutien, un membre du service de garde et un membre de la communauté. La direction assiste au Conseil d'établissement et aide le président dans la rédaction de l'ordre du jour.

Les premiers sujets ayant occupé le conseil ont été la modification et l'adoption de règles de régie interne, les mandats donnés à l'organisme de participation des parents (O.P.P) et l'adoption du rapport annuel de l'année 2013-2014.

En 2014-2015, au Conseil d'établissement, les membres ont abordé différents sujets. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'adoption ou d'approbation.

Bon an, mal an, des sujets récurrents se trouvent à l'ordre du jour. L'année qui se termine ne fait pas exception. Ainsi,

- ❖ L'approbation des règles de régie interne;
- ❖ L'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative;
- ❖ Les nominations au sein des comités soit le comité de parents et le comité EHDA;
- ❖ Le choix d'une compagnie pour les photos scolaires;
- ❖ Le choix d'une campagne de financement;
- ❖ L'approbation des dépenses pour le Volley-Ball
- ❖ L'approbation du voyage à Toronto
- ❖ L'approbation des sorties éducatives;
- ❖ L'approbation des sorties du service de garde lors des journées pédagogiques;
- ❖ L'approbation des frais chargés aux parents pour les listes d'effets scolaires et matériel didactique;
- ❖ L'approbation des dépenses pour les activités aux différentes fêtes (Halloween, Noël, activités hivernales, Pâques et la fin de l'année);
- ❖ Approbation de la grille-matière;
- ❖ Approbation du feuillet d'informations du service de garde;
- ❖ Adoption de critères de sélection d'une direction d'école;
- ❖ Approbation du code de vie;

- ❖ Sondage et approbation du nouveau tarif du service aux dineurs;
- ❖ Présentation du nouveau format du plan de lutte;
- ❖ Présentation de la nouvelle tarification pour les élèves sporadiques au service de garde
- ❖ Approbation du financement de la phase deux du parc-école
- ❖ L'adoption du budget de l'école;

ont fait l'objet de discussions, d'une approbation ou d'une adoption.

D'autres sujets, plus ponctuels:

- ❖ La participation au Défi Pierre Lavoie;
- ❖ La mise en œuvre du projet de valorisation de la cour;
- ❖ L'attribution des sommes recueillies lors des campagnes de financement antérieures;
- ❖ Les activités parascolaires;
- ❖ Les règles de conduite au service de garde et au service aux dîneurs;
- ❖ Le code de conduite au service de garde;
- ❖ Le réaménagement de locaux;
- ❖ Le partenariat avec Adosphère, maison des jeunes de Verchères;

Cette année, deux membres ont dû s'absenter pour des raisons personnelles. Pour l'année 2015-2016, 3 postes de représentants des parents sont à pourvoir pour 2 ans.

Je souhaite remercier chaque membre du personnel de l'école pour leur apport au développement de nos enfants. Chaque geste compte. Votre engagement quotidien en fait foi. Je tiens aussi à remercier les parents bénévoles de l'OPP. Sans leur dévouement, l'école n'aurait pas le même dynamisme. Finalement, je voudrais saluer l'engagement des gens au sein du Conseil d'établissement. Leur apport est bénéfique au bon déroulement des séances. La convivialité ainsi que le respect, toujours au rendez-vous, rendent la tâche plus agréable.

Le Conseil d'établissement ne joue pas seulement le rôle de gardien des dépenses financières de l'école et de ses activités, il est un lieu d'échange où nous pouvons partager les valeurs éducatives que l'on souhaite transmettre à nos enfants afin que ceux-ci deviennent des citoyens accomplis et épanouis.

Geneviève Labelle
Président du Conseil d'établissement 2014-2015